

DIRECTIVES DE SOUMISSION DE RÉCLAMATIONS

Les prestations pour les soins médicaux couvrent les frais suivants (peut varier selon votre régime) :

- Médicaments
- Services paramédicaux
- Chambres d'hôpital
- Soins de la vue
- Appareils médicaux
- Frais de transport en ambulance
- Assurance voyage

Pour des renseignements spécifiques, consultez votre livret d'assurance collective.

INFORMATION GÉNÉRALE

Formulaires de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres formulaires de réclamations, y compris les formulaires CGS, des questionnaires et des renseignements supplémentaires sont disponibles sur notre site Internet, au ia.ca
Coordination des prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Cette démarche permet d'établir l'ordre dans lequel deux ou plusieurs sociétés d'assurance verseront des prestations pour la même réclamation (maximum de 100 %). • Pour des instructions détaillées et des exemples de cas de coordination des prestations, consultez le guide <i>Coordination des prestations</i> qui se trouve sur notre site Internet.
Réclamations liées à un accident de travail ou de véhicule motorisé	<ul style="list-style-type: none"> • Si votre réclamation est liée à un accident de travail, veuillez soumettre la demande initiale à votre commission provinciale des accidents du travail, s'il y a lieu. • Si votre réclamation est liée à un accident de véhicule motorisé, veuillez soumettre la demande initiale à votre assurance automobile, s'il y a lieu.
Frais engagés à l'extérieur du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais engagés à l'extérieur du Canada sont pris en charge par CanAssistance. Pour toute requête ou question, veuillez communiquer avec CanAssistance au 1 800 203-9024. Les formulaires de demandes de règlement d'assurance voyage de CanAssistance, spécifiques à votre province de résidence, sont accessibles sur notre site Internet, au ia.ca.

EXIGENCES QUANT AUX RÉCLAMATIONS

Les factures originales détaillées doivent comprendre les renseignements suivants :	<ul style="list-style-type: none"> • Nom complet du demandeur • Date, coût et type de traitement • Nom et titres de compétences du fournisseur
Services paramédicaux (ex. : massothérapie, physiothérapie, chiropractie, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Facture originale détaillée, comprenant une recommandation médicale, si requise par votre police collective
Orthèses podiatriques	<ul style="list-style-type: none"> • Facture originale détaillée • Technique de moulage • Titres de compétences du fournisseur ayant procédé au moulage (podologue, chiropraticien, orthésiste, podo-orthésiste, physiothérapeute ou podiatre)
Chaussures orthopédiques	<ul style="list-style-type: none"> • Facture originale détaillée • Recommandation médicale d'un médecin spécialiste, podiatre, podologue, physiothérapeute ou chiropraticien
Lits d'hôpital et fauteuils roulants	<ul style="list-style-type: none"> • Facture originale détaillée, comprenant la répartition des frais • Recommandation médicale, comprenant le diagnostic et les symptômes • Durée requise escomptée • Date d'achat des appareils précédents, s'il y a lieu
Appareils orthopédiques (ex. : attelle de genou, corset lombaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Facture originale détaillée, spécifiant le type d'appareil • Recommandation médicale, comprenant le diagnostic et les symptômes • Durée requise escomptée
Services d'infirmiers ou d'infirmières	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestations pour services d'infirmiers ou d'infirmières doivent être préapprouvées par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Veuillez télécharger et remplir le questionnaire approprié, puis nous le soumettre. Vous trouverez le questionnaire en question sur notre site Internet.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec notre Service à la clientèle au 1 877 422-6487.